



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02674

Numéro SIREN : 809 437 304

Nom ou dénomination : AD SENIORS 37

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2017 sous le numéro de dépôt 14238



20170142382016

DATE DEPOT : 16/02/2017

N° DE DEPOT : 14238

N° GESTION : 2015B02674

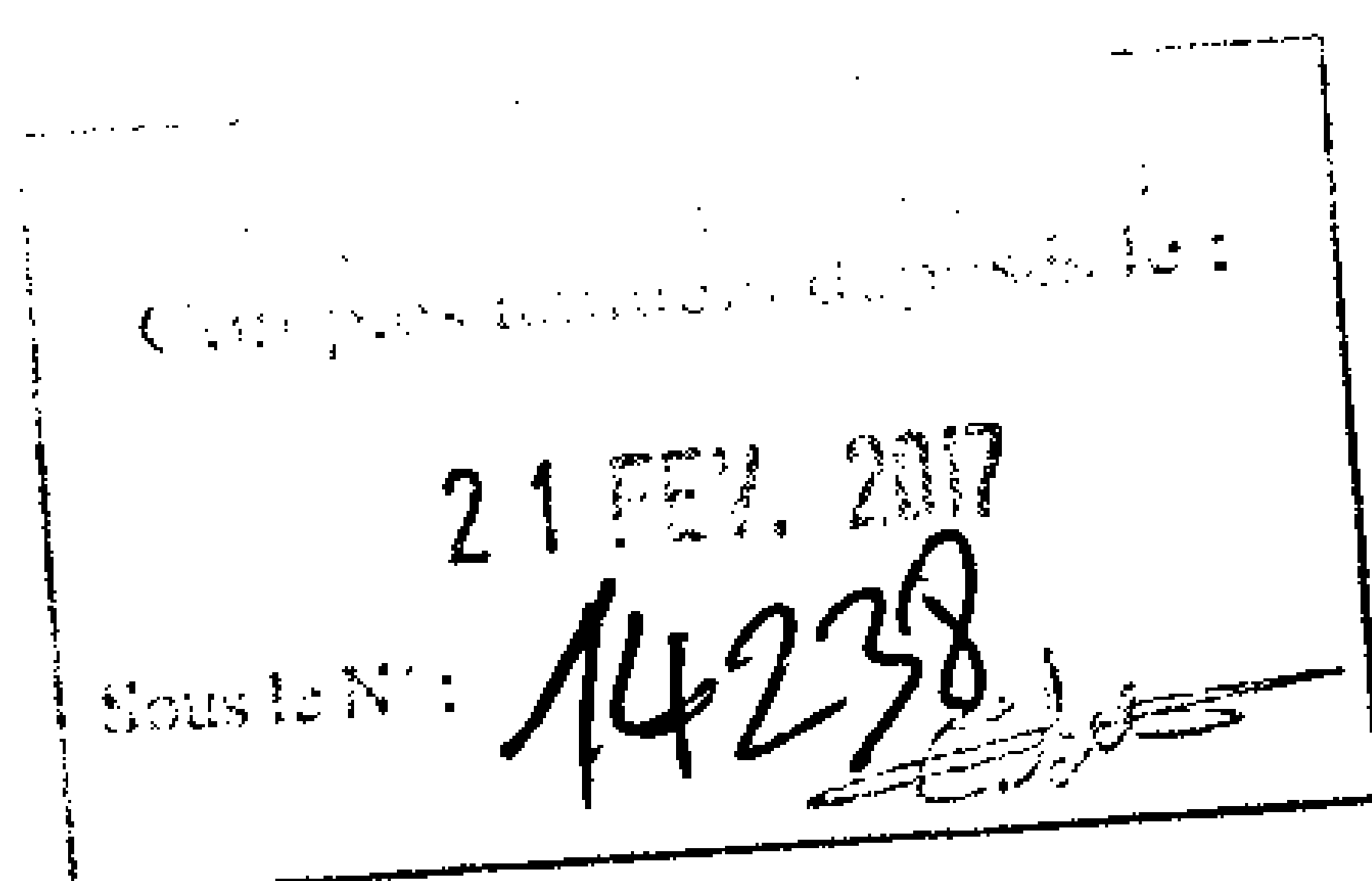
N° SIREN : 809437304

DENOMINATION : AD SENIORS 37

ADRESSE : 22 boulevard Edgar Quinet 75014 Paris

MILLESIME : 2016

.



SARL AD SENIORS 37
Au capital de 3 000 €
Siège social : 22 Boulevard Edgar Quinet, 75014 Paris
RCS : 809 437 304

L'Assemblée Générale Ordinaire du 11 janvier 2017
Rapport de gestion du gérant

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, à l'effet, de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours l'exercice clos le 31 août 2016, de vous présenter les comptes et le bilan dudit exercice et de les soumettre à votre approbation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Durant l'exercice social clos le 31 août 2016, notre chiffre d'affaires s'est inscrit à 64 659 € et nos produits d'exploitation à 64 659€
L'exercice clos au 31/08/2016 porte sur 19 mois d'activités.

En regard, nos charges d'exploitation se sont inscrites à 64 141€.

Parmi ces charges, les autres achats et les charges externes se sont inscrites à 17 070 €, les impôts, taxes et versements assimilés à 539 €, les charges sociales de personnel à 4 602 € pour un effectif Etp de 2 personnes, et les autres charges à 500 €, les dotations aux amortissements 3 228 €.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est ainsi ressorti en perte de 130 €.

Les produits financiers se sont inscrits à 0 €. Les intérêts et charges assimilées se sont inscrits à (-1 032) € les charges exceptionnelles à 0 €.

Le résultat courant avant impôts est ressorti en perte de 514 €, et le résultat net en perte à 130 €.

II - BILAN DE LA SOCIETE AU 31 AOUT 2016 :

Au 31 août 2016, l'actif net immobilisé de la Société s'inscrit, après 3 153 € d'amortissements, à 7 172 €, dont 1 540 € d'immobilisations incorporelles, 0 € d'immobilisations corporelles et 800 € d'autres immobilisations financières. L'actif circulant s'inscrit à 21 551€, dont 10 202 € de comptes clients et comptes rattachés,

CF
A4



SARL AD SENIORS 37
Au capital de 3 000 €
Siège social : 22 Boulevard Edgar Quinet, 75014 Paris
RCS : 809 437 304

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 janvier 2017**

L'an deux mille dix-sept
Le mercredi 11 janvier
A 18 heures,

Les associés d'AD Seniors 37 se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Ordinaire, sur la convocation du gérant :

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Madame Pire, en sa qualité de gérant de la Société, a pris la Présidence de l'Assemblée.

Madame la Présidente constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que les Associés représentant le quorum nécessaire au vote des résolutions soumises, à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|----------|
| - La société AD DEVELOPPEMENT | 21 parts |
| Représentée par Monsieur Arnaud MAIGRE, son Gérant | |
| - Madame Céline Pire | 9 parts |

TOTAL composant le capital	<u>30 parts</u>
----------------------------	-----------------

Le capital étant entièrement représenté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

CP
M

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- ♦ Les statuts de la Société,
- ♦ La feuille de présence,
- ♦ L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 août 2016
- ♦ Les comptes de l'exercice social clos le 31 août 2016,
- ♦ Le rapport du gérant,
- ♦ Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- ♦ Divers documents.

Elle rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

- ♦ Rapports de la Gérance,
- ♦ Approbation des comptes annuels de l'exercice 2015/2016,
- ♦ Quitus à la Gérance,
- ♦ Affectation du résultat,
- ♦ Approbation des conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce,
- ♦ Rémunération du gérant
- ♦ Questions diverses,
- ♦ Pouvoirs à conférer.

Madame la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de la Gérance, le projet des résolutions, la liste des Associés ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés par la loi et prévus par les statuts, ont été tenus à la disposition des Associés au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est successivement donnée du rapport de la Gérance.

Madame la Présidente déclare alors la discussion générale ouverte.

Diverses observations sont ensuite échangées et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**RESOLUTIONS RELEVANT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant, approuve les comptes annuels de l'exercice 2015/2016 tenus sur 19 mois tels qu'ils lui sont présentés, et qui font ressortir une perte net de gestion de 130 €.

Elle approuve en outre toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Elle donne, en conséquence, aux cogérants, quitus de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes annuels qui font ressortir une perte nette de gestion de 130 €.

Ainsi, il n'y a pas de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'année 2016 a vu la conservation de conventions entre Ad développement et Ad seniors 37 entrant dans le champ de l'article L.225-38 et suivant du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide que le Gérant aura droit, en rémunération de ses fonctions à une somme fixe mensuelle égale à 1 500 € euros bruts par mois dès que l'entreprise facture 11 000,00 euros ht mensuels.

à une participation de 5 % sur le chiffre d'affaires, payable mensuellement et calculée sur un chiffre d'affaires dépassant 11 000,00 euros HT par mois sur un exercice fiscal annuel.

Les primes doivent être considérées au regard de deux situations :

- a) lorsque le CA grossit au-delà d'un certain point, et qu'il faudra embaucher en gestion
- b) lorsque les charges d'exploitation s'élèvent de façon anormale

par conséquent :

- a) au-delà de 60 000,00 euros HT de CA mensuel la prime sera de l'ordre 2%, sans limite de chiffre d'affaires par la suite

b) si l'excédent brut d'exploitation (la différence entre le CA et les charges) est inférieur aux prévisions du business plan, la prime s'ajustera à la baisse. A savoir, l'excédent brut d'exploitation :

- est inférieur de 25% aux prévisions. Ce sera considéré comme un accident de parcours et la prime reste intacte, soit à 5% du CA jusqu'au 40000,00 euros ht de CA et à 1% au-delà.
- est compris entre 25% et 50% de ce qui est prévu dans le business plan, la prime est diminuée de moitié, soit à 2,5% du CA jusqu'au 40000,00 euros ht de CA et à 0,5% au-delà.
- est inférieur de plus de 50% par rapport à ce qui est prévu, la prime est annulée.

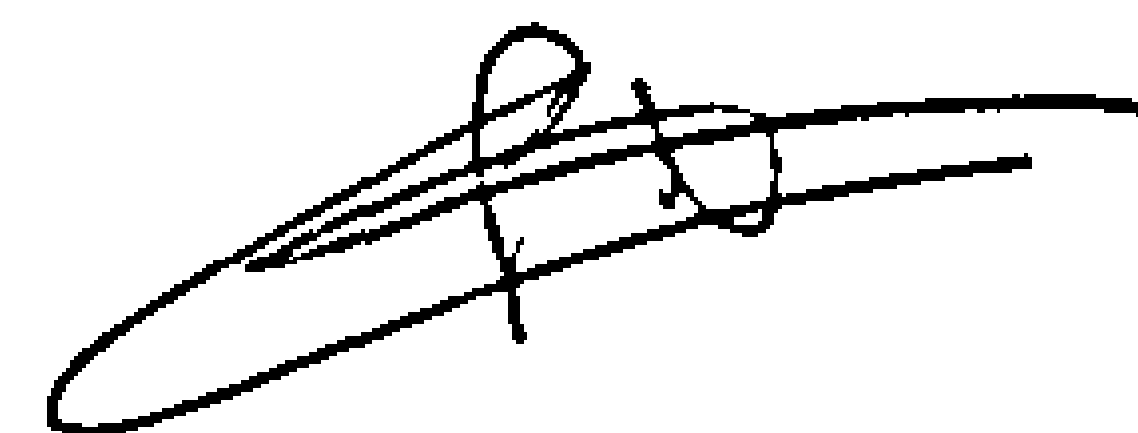
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal que les membres du bureau ont signé après lecture.

La Présidente



AD SENIORS 37
5 Rue Louis MESTIVIER
37230 FONDETTES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 02/02/2015 au 31/08/2016

Activité principale de l'entreprise : AIDE A DOMICILE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à PARIS
Le 30/11/2016

AD SENIORS 37

5 Rue Louis MESTIVIER

37230 FONDETTES

SOMMAIRE

- *Analyse de votre entreprise*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2050 à 2059-F*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Equilibre financier*
- *Ratios de rentabilité et de structure*

ATTESTATION D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'entreprise

AD SENIORS 37
5 Rue Louis MESTIVIER

37230 FONDETTES

pour l'exercice du 02/02/2015 au 31/08/2016 les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan,	28 723 Euros
-Chiffre d'affaires	64 659 Euros
-Résultat net comptable,	(130) Euros

Fait à PARIS
Le 30/11/2016

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/08/2016 20	Exercice N-1 31/12/2014 12
Immobilisations	7 172	
Stocks et en cours		
Créances	14 652	
Disponibilités	6 034	
Comptes de régularisation	865	
TOTAL DE L'ACTIF	28 723	
Capitaux propres (Dont résultat) Provisions risques et charges	2 870 130	
Dettes financières	15 943	
Dettes d'exploitation	9 911	
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	28 723	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/08/2016 20	Exercice N-1 31/12/2014 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	64 659	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	62 521 96.69	
Marge brute globale % CA	62 521 96.69	
Valeur ajoutée % CA	47 589 73.60	
Excédent brut d'exploitation % CA	4 246 6.57	
Résultat courant % CA	514 0.80	
Résultat net % CA	130 0.20	

RATIOS	Exercice N 31/08/2016 20	Exercice N-1 31/12/2014 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	85.00	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)		
Solvabilité à court terme	0.80	
Autonomie financière	0.11	

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2016 20	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		3 000		3 000	
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ		3 000		3 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		130		130	
Total I		2 870		2 870	
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		15 943		15 943	
16410000 PRÉ CREDIT DU NORD 14KE		10 433		10 433	
16420000 PRÉ BPIFINANCE 7KE		5 510		5 510	
DETTES FISCALES ET SOCIALES		9 911		9 911	
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES		3 703		3 703	
42820000 DETTES PROV. CONGÉS À PAYER		1 818		1 818	
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE		1 144		1 144	
43720000 RETRAITE		1 248		1 248	
43730000 PREVOYANCE		13		13	
43820000 CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER		288		288	
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER		1 105		1 105	
44566000 T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE		592		592	
Total IV		25 854		25 854	
TOTAL GENERAL		28 723		28 723	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2016 20	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	64 659		64 659	
70600010 PRESTATIONS DE SERVICES 10%	69		69	
70600020 PRESTATIONS DE SERVICES 20%	808		808	
70600055 PRESTATIONS DE SERVICE 5.5%	63 782		63 782	
Chiffre d'affaires NET	64 659		64 659	
Total des Produits d'exploitation	64 659		64 659	
AUTRES ACHIATS ET CHARGES EXTERNES	17 070		17 070	
60400000 ACHIATS D'ETUDES ET PRESTATION	158		158	
60410000 PREST. EC COMPTA FISCAL JURID	1 980		1 980	
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT EQUIPT	527		527	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	954		954	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 650		4 650	
61351000 LOCATION MEDISYS	2 058		2 058	
61561000 MAINTENANCE MEDISYS	600		600	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	518		518	
62220000 COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	8		8	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	535		535	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 003		1 003	
62500000 DEPLACEMENTS	1 904		1 904	
62520000 INDEM KM	3 258		3 258	
62560000 MISSIONS	25		25	
62570000 RECEPTIONS	405		405	
62600000 FRAIS TELECOM	691		691	
62610000 FRAIS POSTAUX	239		239	
62780000 AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	992		992	
62830000 FORMATION PERSONNEL	3 434		3 434	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	539		539	
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	444		444	
63350000 VERST LIBERATOIRE DT EXO T APP	70		70	
63380000 AUTRES	25		25	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	38 202		38 202	
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	36 321		36 321	
64120000 CONGES PAYES	1 818		1 818	
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	64		64	
CHARGES SOCIALES	4 602		4 602	
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	3 658		3 658	
64513000 COTIS PREVOYANCE	9		9	
64532000 COTISATIONS RETRAITE	2 145		2 145	
64550000 VARIATION CHIG/CP	288		288	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	665		665	
64900000 CREDIT D'IMPOT COMP EMPLOI	2 163		2 163	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 228		3 228	
68111000 DOT.AMORT IMMOB INCORPORELLES	3 228		3 228	
AUTRES CHARGES	500		500	
65110000 REDEVANCE CONCESSION BREVET	500		500	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	02022015	et clos le	31082016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AD SENIORS 37	5 Rue Louis MESTIVIER 37230 FONDETTES
SIRET	8 0 9 4 3 7 3 0 4 0 0 0 1 1
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées	AIDE A DOMICILE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	2 677
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2D65)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 30/11/2016 Lieu FONDETTES
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant Mme PIRE Céline
	Signature

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2016			
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065									
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)		
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
			Indemnités forfaitaires.		Rembour- sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour- sements.		
1		2	3	4	5	6	7	8	
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			10 250	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					
QUADRATUS Information									

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 20	
Adresse de l'entreprise 5 Rue Louis MESTIVIER		37230 FONDETTES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 80943730400011		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 08 2016	
		N-1 31 12 2014	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 8 100	
Frais de développement *		AC 1 688	
Concessions, brevets et droits similaires		CQ	
Fonds commercial (1)		AG 1 540	
Autres immobilisations incorporelles		(40)	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AI	
Terrains		AK	
Constructions		AM	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AO	
Autres immobilisations corporelles		AQ	
Immobilisations en cours		AS	
Avances et acomptes		AU	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AW	
Autres participations		AY	
Créances rattachées à des participations		CT	
Autres titres immobilisés		CV	
Prêts		BC	
Autres immobilisations financières*		BE 800	
TOTAL (II)		BF 800	
		BI 3 228	
		BK 7 172	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BM	
En cours de production de services		BN	
Produits intermédiaires et finis		BO	
Marchandises		BP	
Avances et acomptes versés sur commandes		BQ	
Clients et comptes rattachés (3)*		BR	
Autres créances (3)		BS	
Capital souscrit et appelé, non versé		BU	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		BV	
Disponibilités		BW	
Charges constatées d'avance (3)*		BX 10 202	
TOTAL (III)		BY 4 450	
		CA	
		CB	
		CC	
		CE	
		CG 6 034	
		CI 865	
		CK 21 551	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 31 951	
		IA 3 228	
		28 723	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 800	
		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	
		Stocks	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEADRAITS Intermarché

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37				Néant ☐				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.....000.....)			DA	3 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(130)			
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	2 870			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	15 943			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX				
	Dettes fiscales et sociales			DY	9 911			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	25 854				
Ecart de conversion passif *			(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 723				
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	25 854		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF				
		services*	FG	64 659	FH		FI	64 659			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	64 659	FK		FL	64 659			
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	64 659			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
Variation de stock (marchandises)*						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	17 070				
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	539				
Salaires et traitements*						FY	38 202				
Charges sociales (10)						FZ	4 602				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	3 228			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
Autres charges (12)						GE	500				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	64 141				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	518				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers (V)						GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 032			
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	1 032			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 032)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(514)				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									II E			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									III			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IHJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IHK	(384)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IIL	64 659		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIM	64 789		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIN	(130)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							IIV			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									III		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IIX		
	(9)	Dont transferts de charges									A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	500	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9												
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

QUADRANT'S Informatique

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	8 100	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	1 500	
CORPORELLES	Terrains					KG		KJ		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	800			
TOTAL IV				IQ		IR		IS	800			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG		OH		OJ	10 400	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO	8 100	D7	8 100	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 500	IX	1 500	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		MY		OW	
Autres participations			IO		OV		OY		OZ			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	800	2G	800		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	800	2H	800		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL	10 400	OM	10 400	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Voir l'attestation En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL	1 688	EM		EN	1 688
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	1 540	PG		PH	1 540
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON		OP	3 228	OQ		OR	3 228

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		N9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. ara. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général sans versements (NP + NQ + NR)		NW				Total général sans versements (NS + NT + NI)		NY				Total général sans versements (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Voir l'attestation En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TD	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Q2	Q3	Q4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Q6	Q7	Q8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	800	UV	800	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	10 202		10 202		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	999		999		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	440		440		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	3 011		3 011		
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
	Charges constatées d'avance			VS	865		865		
	TOTAUX			VT	16 317	VU	16 317	VV	
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		10 433		10 433					
	à plus de 1 an à l'origine	VII		5 510		5 510					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C		5 521		5 521					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		2 693		2 693					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		1 697		1 697					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		25 854	VZ	25 854					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	21 982	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 039	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 8 2 0 1 6	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						
			de son conjoint				moins part déductible *		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
					- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				
						- Plus-values soumises au régime des fusions			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Interêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MI8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
						TOTAL I			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
					- imposées aux taux de 0 %				
					- imposées aux taux de 19 %				
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
					- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					
Produit net des actions et parts d'intérêts :									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement *								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindocies)			PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arriere du deficit		ZI	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		X1			
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL, BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

31/08/2016

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	2 677
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 677

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 105
---	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-I et L3211-I du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF			Report à nouveau	ZG					
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	2 138						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	6 708						
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	535						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	8						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	7 682						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	17 070						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	539						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	539						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	3 676						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	5 166						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *			OB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont apprentis: handicapés):			YP							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37 Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪

(A) (B) (C)
(ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Voir l'attestation En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

OXFORD'S

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37

Néant [X] *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 16% 2	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUINQUA LUS habanahap

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 33A du code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37		Néant ☒ *					
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	④	⑤	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AD SENIORS 37			Néant ☐	
Exercice ouvert le : 02022015		et clos le : 31082016		Durée en nombre de mois 2 0
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	OA			
Production vendue - Biens	OB			
Production vendue - Services	OC	64 659		
Production stockée	OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OII			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL I	OM	64 659		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (I)				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON			
Variation de stock (marchandises)	OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	10 363		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	500		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
TOTAL 2	OJ	10 863		
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	53 796	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	53 796		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	64 659		
Période de référence	GY	02/02/2015	GZ	31/08/2016
Date de cessation	HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.				

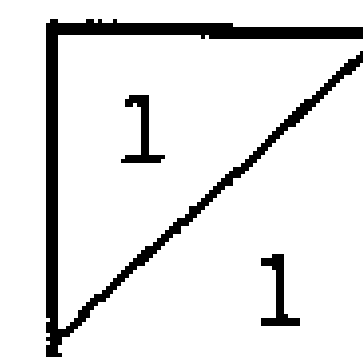
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 8 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 9 4 3 7 3 0 4 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AD SENIORS 37

ADRESSE (voie)

5 Rue Louis MESTIVIER

CODE POSTAL

37230

VILLE

FONDETTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

2 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

AD DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

500108642

% de détention

70.00

Nb de parts ou actions

2 100

Adresse :

N°

22

Voie

boulevard Edgard Quinet

Code postal

75014

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

PIRE

Prénom(s)

CELINE

Nom marital

% de détention

30.00

Nb de parts ou actions

900

Naissance :

Date

140586

N° Département

37

Commune

CHAMBRAY LES T

Pays

France

Adresse :

N°

3

Voie

RUE DOCTEUR GUERIN

Code postal

37000

Commune

TOURS

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/08/2016	20		31/12/2014	12		Euros	%
Ventes marchandises + Production	64 659		100.00				64 659	
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue	64 659		100.00				64 659	
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	64 659		100.00				64 659	
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe	2 138		3.31				2 138	
Marge brute de production	62 521		96.69				62 521	
Marge brute globale	62 521		96.69				62 521	
- Autres achats + charges externes	14 932		23.09				14 932	
Valeur ajoutée	47 589		73.60				47 589	
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés	539		0.83				539	
- Salaires du personnel	38 202		59.08				38 202	
- Charges sociales du personnel	4 602		7.12				4 602	
Excédent brut d'exploitation	4 246		6.57				4 246	
+ Autres produits de gestion courante								
- Autres charges de gestion courante	500		0.77				500	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements	3 228		4.99				3 228	
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	518		0.80				518	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières	1 032		1.60				1 032	
Résultat courant	514		0.80				514	
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles								
Résultat exceptionnel								
- Impôt sur les bénéfices	384		0.59				384	
- Participation des salariés								
Résultat NET	130		0.20				130	

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N			Exercice N-1			Ecart N / N-1	
	31/08/2016	20	Nbj CA	31/12/2014	12	Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT								
Capital et réserves	3 000		27.84				3 000	
Résultat de l'exercice	130		1.21				130	
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	2 870		26.63				2 870	
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées	15 943		147.94				15 943	
Groupes et associés								
CAPITAUX PERMANENTS	18 813		174.57				18 813	
Actif net immobilisé	7 172		66.55				7 172	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
FONDS DE ROULEMENT	11 641		108.02				11 641	
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT								
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés	10 202		94.67				10 202	
Autres créances	4 450		41.29				4 450	
Comptes de régularisation	865		8.03				865	
ACTIF CIRCULANT	15 517		143.99				15 517	
Fournisseurs et comptes rattachés								
Autres dettes	9 911		91.96				9 911	
Comptes de régularisation								
DETTES D'EXPLOITATION	9 911		91.96				9 911	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 607		52.03				5 607	
Disponibilités	6 034		55.99				6 034	
Concours bancaires courants								
TRESORERIE NETTE	6 034		55.99				6 034	

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	31/08/2016	20 mois	31/12/2014	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE				
<u>Résultat net</u>	130	4.34	.	
<u>Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)</u>	3 000			
<i>Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.</i>				
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE				
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	4 246	33.23		
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	12 779			
<i>Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.</i>				
POIDS DES FRAIS FINANCIERS				
<u>Frais financiers nets</u>	1 032	24.31		
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	4 246			
<i>Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.</i>				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS				
<u>Ressources stables</u>	18 813	147.22		
<u>Immobilisations nettes + BFR</u>	12 779			
<i>Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.</i>				
TAUX D'ENDETTEMENT				
<u>Endettement global + c/c associés</u>	15 943	555.57		
<u>Capitaux propres</u>	2 870			
<i>Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.</i>				
CAPACITE DE REMBOURSEMENT				
<u>Capacité d'autofinancement</u>		15 943		
<u>Endettement financier global</u>	15 943			
<i>Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grace à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.</i>				